

Note d'éducation permanente  
de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)  
N° 2014 – 03, février 2014  
[www.ftu.be/ep](http://www.ftu.be/ep)

## Où est donc passée la fracture numérique ?

*La diffusion croissante d'internet ne gomme pas toutes les inégalités face aux TIC*

*En 2005, lorsque le premier plan national de lutte contre la fracture numérique a été mis en place, seulement la moitié de la population belge utilisait régulièrement internet, l'autre moitié rarement ou pas du tout. En 2013, quatre ménages sur cinq sont connectés à internet, seulement 12% des 16-74 ans n'ont jamais utilisé internet, 83% des 16-74 ans utilisent régulièrement internet et 70% tous les jours ou presque. Pourtant, l'exclusion numérique n'a pas disparu. Les animateurs d'espaces publics numériques et les formateurs TIC qui s'adressent aux publics défavorisés témoignent de la persistance d'un public marginalisé par rapport à l'injonction généralisée de connexion aux services en ligne dans tous les domaines de la vie individuelle et collective.*

Les dernières données statistiques (décembre 2013) sur l'accès à internet dans la population belge montrent que la diffusion de plus en plus large des TIC a provoqué une double transformation de la fracture numérique : celle-ci s'est considérablement réduite, dans le sens où elle concerne de moins en moins d'individus, mais elle s'est approfondie, dans le sens où les risques d'exclusion des non-utilisateurs se sont renforcés.

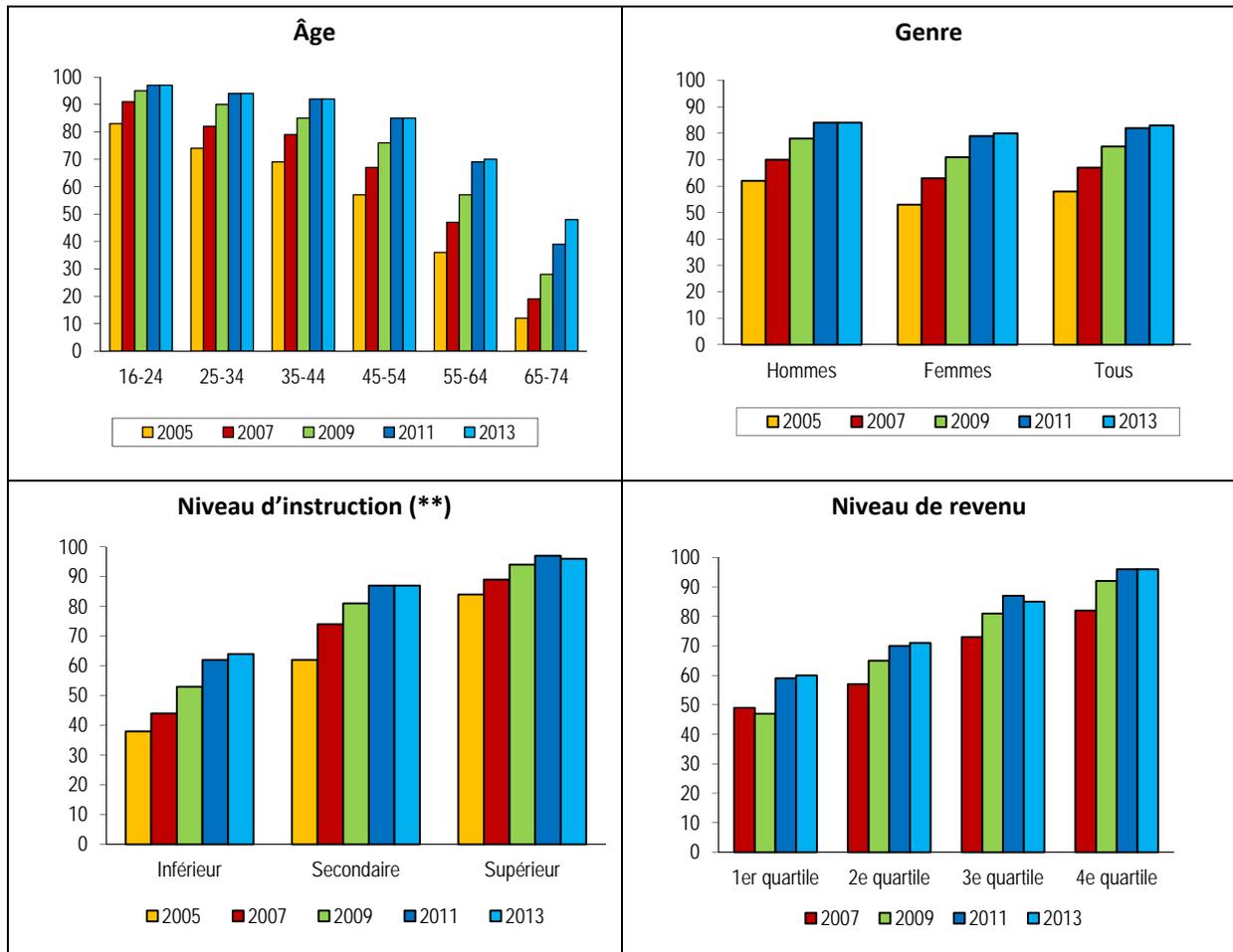
### L'ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS D'ACCÈS À INTERNET

En Belgique, la diffusion d'internet s'est poursuivie à un rythme soutenu au cours des huit dernières années, de 2005 à 2013 (+41% sur la période, soit +5% par an en moyenne). Selon l'enquête nationale annuelle sur l'utilisation des TIC par les individus et les ménages, réalisée dans le cadre l'enquête Eurostat sur la société de l'information, la proportion d'utilisateurs d'internet dans la population belge de 16 à 74 ans s'élève à 81% en 2013, contre 56% en 2005. La proportion de ménages disposant d'une connexion internet est de 80% en 2013, contre 50% en 2005. Dans la tranche d'âge 25-54 ans, c'est-à-dire si on excepte les plus jeunes et

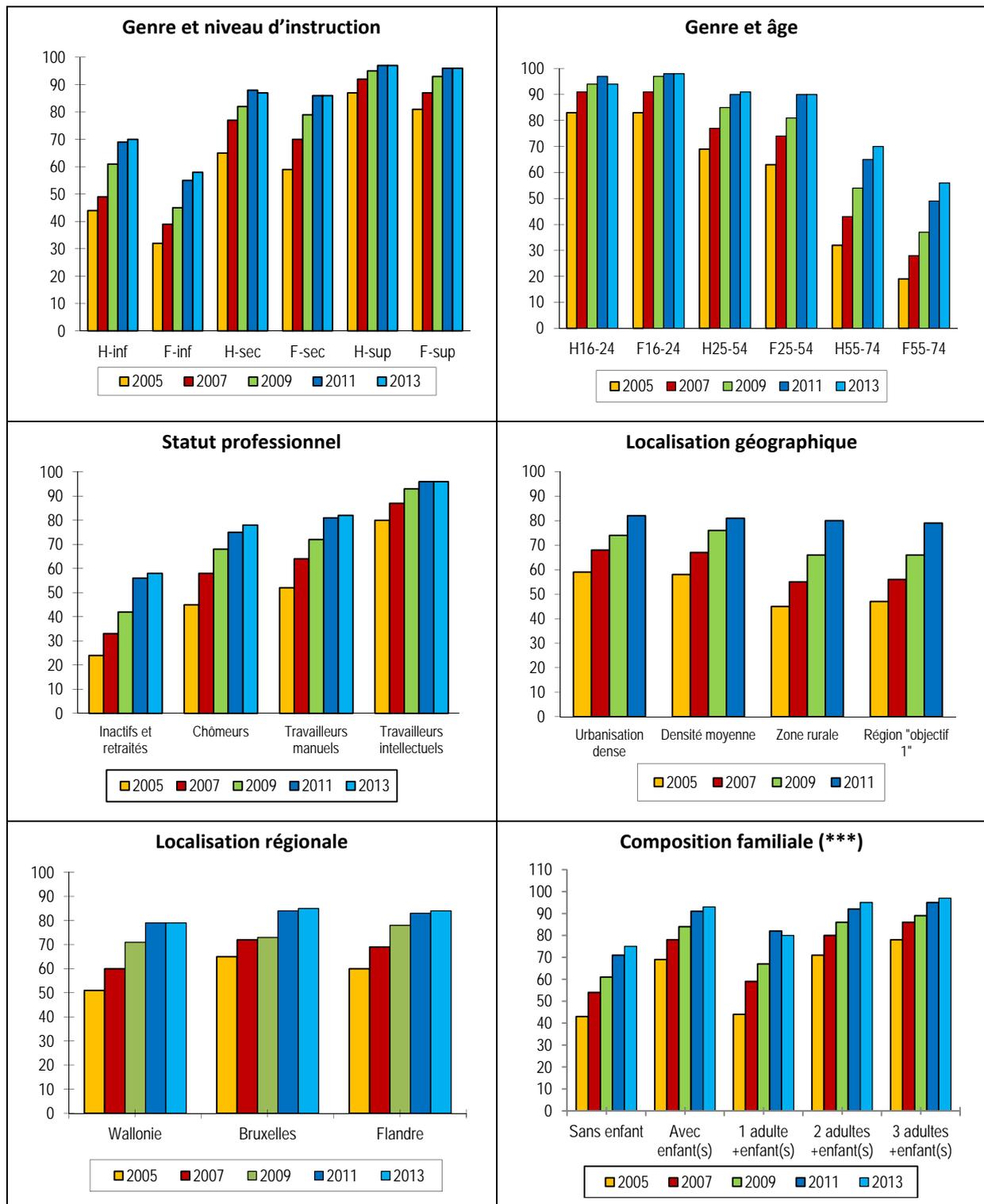
les plus âgés, il y a actuellement 90% d'utilisateurs d'internet et parmi ceux-ci, 90% utilisent internet tous les jours ou presque <sup>1</sup>.

Les graphiques ci-dessous (figure 1) présentent l'évolution 2005-2013 de l'accès à internet selon diverses variables sociodémographiques : l'âge, le genre, le niveau d'instruction (niveau de diplôme), le statut professionnel, le niveau de revenu (par quartile), la localisation géographique, la composition familiale.

**Figure 1**  
**Évolution de la proportion d'utilisateurs d'internet (au sens Eurostat \*) dans la population belge, 2005-2013**



<sup>1</sup> Ce document se réfère aux données collectées et publiées par la Direction générale des statistiques et de l'information économique du SPF Économie (DGSIE-Statbel : [www.statbel.fgov.be](http://www.statbel.fgov.be)), dont les enquêtes alimentent la base de données Eurostat sur la société de l'information. Les données 2013 ont été mises en ligne le 28 janvier 2014.



(\*) "Utilisateur" selon Eurostat = personne qui a utilisé internet au cours des trois derniers mois avant l'enquête. Dans la pratique, comme moins de 2% d'entre eux n'ont pas utilisé internet au cours de la semaine écoulée, cela équivaut à des "utilisateurs réguliers".

(\*\*) Niveau inférieur = au maximum diplôme du secondaire inférieur (ISCED 0-2) ; secondaire = diplôme secondaire ou post-secondaire (ISCED 3-4) ; supérieur = diplôme de l'enseignement supérieur (ISCED 5-6).

(\*\*\*) L'indicateur retenu ici est la proportion de ménages (et non pas d'individus) disposant d'une connexion active à internet.

Les chiffres sont très clairs : l'augmentation de la proportion d'utilisateurs d'internet est visible dans toutes les catégories sociodémographiques habituellement utilisées pour mesurer les inégalités face aux TIC.

Quelques commentaires supplémentaires peuvent être formulés à la lecture de ces graphiques :

- ❖ Les écarts entre hommes et femmes se concentrent parmi les personnes qui ont un niveau d'instruction faible et parmi les plus de 55 ans (où on trouve aussi moins de femmes diplômées). Pour les autres niveaux d'instruction et les autres tranches d'âge, les disparités de genre dans l'accès à internet ont quasiment disparu au cours des dernières années.
- ❖ L'accès à internet des personnes vivant dans des ménages à faible revenu (1er quartile) a seulement dépassé la barre des 50% entre 2009 et 2013. Le revenu reste un facteur très discriminant dans l'accès à internet.
- ❖ Les disparités géographiques ne se sont lissées que tout récemment. La situation des personnes vivant dans des zones rurales (faible densité de population) et dans des régions économiquement défavorisées (zones "objectif 1") est restée défavorable jusqu'en 2009, mais s'est nettement améliorée au cours des trois dernières années. Quant à l'écart entre la Wallonie d'une part, Bruxelles et la Flandre d'autre part, il s'est très fortement réduit au cours des huit dernières années.
- ❖ Les données relatives à la connexion internet des ménages montrent que la présence d'enfants dans le ménage est un facteur favorable à la présence d'une connexion internet. Ces données mettent également en évidence un groupe défavorisé : les ménages monoparentaux (un seul adulte avec un ou plusieurs enfants), parmi lesquels seulement 80% disposent d'une connexion, contre 93% pour l'ensemble des ménages avec enfants. L'écart entre les familles monoparentales et la moyenne des familles avec enfant(s) s'est toutefois fortement réduit : il était de 36 points de pourcentage en 2005, il n'est plus que de 13 points en 2013.
- ❖ Sur les huit dernières années, les taux de croissance les plus élevés sont observés dans certains groupes où les pourcentages d'utilisateurs étaient les plus bas : les seniors (+92% chez les 55-64 ans, + 250% chez les 65-74 ans), les familles monoparentales (+82%), les demandeurs d'emploi (+67%), les habitants des zones rurales (+69%), les Wallons (+51%). Pour rappel, le taux de croissance moyen est de 41%. Ceci indique donc un effet de rattrapage chez ces groupes.

## L'ÉVOLUTION DES MODALITÉS D'UTILISATION D'INTERNET

Une fois que la barrière de l'accès est franchie, la plupart des utilisateurs d'internet en font un usage régulier. Parmi les personnes de 16 à 74 ans qui ont utilisé internet au cours des trois derniers mois (définition Eurostat d'un « utilisateur »), 98% l'ont utilisé au moins une fois par semaine en 2013 (92% en 2005). Il n'y a pas de variation significative selon les différentes catégories sociodémographiques.

Parmi ces utilisateurs, l'enquête Statbel/Eurostat permet de repérer un groupe d'**utilisateurs assidus** : ceux qui utilisent internet tous les jours ou presque, qui représentent 84% des utilisateurs. La proportion d'utilisateurs assidus a significativement augmenté au cours des dernières années, passant de 66% des utilisateurs en 2005 à 84% en 2013. Elle est supérieure à la moyenne dans la tranche d'âge de 16 à 34 ans, parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, dans les ménages à revenu élevé (4ème quartile) et chez les étudiants. Elle est significativement inférieure à la moyenne chez les plus de 65 ans, chez les femmes ayant un niveau d'instruction faible et dans les ménages à faible revenu (1er quartile).

Les données les plus récentes sur les **lieux d'accès à internet** (2013) montrent que la plupart des utilisateurs d'internet (97%) ont un accès à domicile. Cette proportion a augmenté au cours des dernières années (81% en 2005). Les seules catégories qui s'écartent un peu de la moyenne sont les demandeurs d'emploi (93%) et les personnes vivant dans un ménage à faible revenu (84%). L'accès à internet sur le lieu de travail est nettement moins fréquent que l'accès à domicile. Dans la tranche d'âge 25-54 ans, qui est celle de la pleine activité professionnelle, seulement 57% des personnes utilisent internet au travail en 2013 (40% en 2005). L'effet d'âge défavorable aux travailleurs âgés ne s'est pas atténué avec le temps : 62% chez les 25-34 ans et 53% chez les 45-54 ans en 2011, contre respectivement 42% et 37% en 2005. Dans cette même tranche d'âge, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à utiliser internet au travail (61% contre 55%) et les travailleurs intellectuels nettement plus nombreux que les travailleurs manuels (75% contre 27%) ; l'écart le plus important concerne le niveau d'instruction : 79% des diplômés de l'enseignement supérieur contre 21% de ceux qui ont au maximum un certificat du secondaire inférieur. Les personnes qui utilisent internet uniquement sur leur lieu de travail, sans y accéder à domicile, ne représentent plus que 1% des utilisateurs en 2013, contre encore 12% en 2005. Les lieux d'utilisation d'internet se sont considérablement diversifiés au cours des dernières années : 33% des utilisateurs accèdent aujourd'hui à internet dans leur réseau de relations (voisins, amis, parents), contre 8% en 2005. Cette proportion est la plus élevée chez les moins de 35 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

Le phénomène le plus important depuis 2009 est l'expansion rapide de l'**internet mobile**, c'est-à-dire l'accès à internet depuis les portables, les tablettes et les smartphones, via des réseaux wifi ou cellulaires (3G). Ce phénomène était à peine mesurable en 2005. En 2013, plus de la moitié des utilisateurs d'internet ont eu recours à l'internet mobile, c'est-à-dire à des dispositifs qui permettent de se connecter en dehors du travail ou du domicile ; 39% ont utilisé l'internet mobile sur des ordinateurs portables, 35% sur des GSM intelligents, 17% sur des tablettes et 8% via d'autres dispositifs (agendas, liseuses, consoles de jeux portables, etc.). Ces chiffres montrent en outre que de nombreux utilisateurs cumulent plusieurs dispositifs d'accès. C'est chez les moins de 35 ans qu'on trouve le plus d'utilisateurs de l'internet mobile sur portables et tablettes (61% des utilisateurs de 16-24 ans, 51% des 25-34 ans), ainsi que sur des téléphones intelligents (48% des utilisateurs de 16-24 ans, 44% des 25-34 ans).

## CONCLUSION : ET LA FRACTURE NUMÉRIQUE, DANS TOUT ÇA ?

Le terme "fracture", qui évoque une sorte de dualisation de la société, n'est plus approprié pour décrire l'état actuel des inégalités sociales face à l'accès à internet et à son utilisation.

Les personnes qui n'ont jamais utilisé internet ou qui ne l'utilisent que de manière très épisodique sont aujourd'hui concentrées dans deux groupes cibles :

- ❖ Les personnes de 65 à 74 ans : celles-ci représentent 55% des non-utilisateurs et utilisateurs épisodiques (moins d'une fois par trimestre). Cependant, dans cette tranche d'âge, la non-utilisation des TIC n'est pas nécessairement synonyme d'exclusion sociale – parce que de nombreuses personnes âgées ne sont pas exposées à des discriminations si elles n'utilisent pas internet – ni même d'exclusion numérique car, parmi les personnes âgées, il est assez fréquent de pouvoir utiliser les services en ligne "par procuration", c'est-à-dire par l'intermédiaire d'autres membres de la famille ou d'amis. Quant aux 55-64 ans, ils représentent 39% des non-utilisateurs et utilisateurs épisodiques. Donc, les 55-74 ans constituent ensemble 94% des non-utilisateurs et utilisateurs épisodiques.
- ❖ Les personnes qui cumulent plusieurs facteurs de risque d'exclusion sociale : un faible niveau de revenu, un faible niveau d'instruction, des difficultés de logement ou un statut d'inactif économique (en incapacité de travail ou en maladie de longue durée, à la retraite, au foyer). Ces facteurs d'exclusion ne sont pas indépendants de l'âge, bien sûr.

Ce n'est donc plus tellement du côté de la non-utilisation d'internet qu'il faut chercher les publics cibles des politiques d'inclusion numérique. C'est plutôt parmi les publics exposés à l'exclusion sociale.

La diffusion croissante des TIC et la diversification des modalités d'accès à internet (notamment à travers les smartphones et les tablettes, qui sont des dispositifs beaucoup moins coûteux que les ordinateurs) met en évidence des risques de marginalisation ou d'exclusion pour certains publics cibles qui ne peuvent pas répondre à l'injonction permanente d'utiliser les services en ligne dans tous les domaines de la vie en société – par manque de ressources matérielles, par manque de compétences numériques ou à cause de leur isolement social. Il ne s'agit plus seulement d'une question d'accès à internet, mais surtout de la capacité à tirer profit de l'utilisation des TIC dans divers domaines qui caractérisent l'intégration sociale : l'emploi et le développement professionnel, l'éducation et la formation, l'accès à l'information et à la culture, la communication avec les autres, la participation citoyenne, l'épanouissement personnel. Les recherches récentes sur la "fracture numérique au second degré" ont bien mis en évidence ces risques de marginalisation sociale.

Gérard VALENDUC

*Suite à un exposé lors du colloque de la Semaine numérique au Sénat, le 21 février 2014*

## BIBLIOGRAPHIE

- Brotcorne P., Valenduc G., avec la collaboration de Dekelver J., Van Hoecke L. (2013), *Propositions pour un plan national e-inclusion horizon 2020*, mise à jour 2013 de l'étude *Préparation de la deuxième phase du plan national de lutte contre la fracture numérique 2011-2015*, Service public fédéral Intégration sociale, Bruxelles ([www.mi-is.be](http://www.mi-is.be))
- Brotcorne P., Damhuis L., Laurent V., Valenduc G., Vendramin P. (2010), *Diversité et vulnérabilité dans les usages des TIC – La fracture numérique au second degré*, Academia Press, Bruxelles.
- Mariën I., Van Audenhove L., Vleugels C., Bannier S., Pierson J. (2010), *De digitale kloof van de tweede graad in Vlaanderen*, Instituut Samenleving en Technologie, Brussel.

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé](#).

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à [gvalenduc@ftu-namur.org](mailto:gvalenduc@ftu-namur.org).

**FTU – Association pour une  
Fondation Travail-Université**

Rue de l'Arsenal, 5 – 5000 Namur  
 +32-81-725122  
 Chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles  
 +32-2-2463851

Site éducation permanente : [www.ftu.be/ep](http://www.ftu.be/ep)  
 Site recherche : [www.ftu-namur.org](http://www.ftu-namur.org)

Éditeur responsable : Pierre Georis



**Avec le soutien de la Communauté française / Fédération Wallonie Bruxelles**